



Chères Excideuillaises,  
Chers Excideuillais,

Nous vous présentons un nouveau FLASH INFO exceptionnel afin de vous tenir informés des faits nouveaux sur notre commune et en particulier, comme nous vous l'avions annoncé précédemment, sur le sujet de la falaise privée éboulée.

Nous mettons à votre disposition le communiqué de presse établi en collaboration avec le Conseil Départemental, la Communauté de Communes Isles-Loue-Auvézère en Périgord et la Mairie d'Excideuil sur l'état d'avancement du dossier concernant la falaise privée éboulée sur l'avenue Jean Rabaud.

Nous sommes tous bien conscients de la gêne occasionnée par la coupure de cet axe, du temps qui passe et du fait que rien ne semble avancer. Pourtant, nous ne sommes pas rester inactifs, et plusieurs paramètres ont dû être pris en compte. Le dossier n'est pas aussi simple que certains peuvent le laisser prétendre.

Il s'agit d'une **falaise privée** tombée sur une **route départementale** de la **commune d'Excideuil** dont la voirie et les réseaux sont à la charge de la **communauté de communes**. Cette chute entraîne également un **second propriétaire privé** dans des travaux dits préventifs.

Il a été nécessaire d'effectuer deux études : un diagnostic de risques réalisé par le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) demandée par l'État, et une étude hydro-géotechnique demandée par le Conseil Départemental.

Nous avons reçu le résultat final de ces études qui démontrent le risque imminent de nouvelles chutes sur le pan de falaise encore en place (10 instabilités identifiées sur l'ensemble du site).

De ces expertises, il est toujours de notre devoir de maintenir la sécurisation du secteur. Aussi, vu la **dangerosité du site**, et jusqu'à nouvel ordre, **le secteur balisé est inaccessible à toutes personnes**.

Les deux familles, locataires, ont retrouvé des logements et ont pu récupérer leurs effets personnels sous la surveillance du GRIMP (Groupe de Recherche et d'Intervention en Milieu Périlleux, service du Centre de Secours et d'Incendie de la Dordogne) et de sapeurs-pompiers du centre d'Excideuil.

Concernant le couple de propriétaires d'une maison située en face de la falaise, délogés par ce risque existant, un gîte meublé leur ai mis à disposition et financé par la mairie d'Excideuil et la Communauté de Communes.

Toujours en présence du GRIMP et sous leur surveillance, un «mur protecteur» provisoire va être installé devant leur domicile courant MAI. Après accord de conformité, ce couple pourra réintégrer son domicile à la mi-juin.

Nous n'oublions pas notre commerce, nous avons entendu les difficultés rencontrées par la **Boucherie/Charcuterie GOURSAT**. Après la mise en place de panneaux indiquant l'accès à ce commerce par la mairie, une seconde action vient d'être instaurée. La Communauté de Communes a validé à l'unanimité lors du Conseil Communautaire en date du 10 avril

2024, la mise en place d'une commission d'indemnisation, sous l'égide du Président du Tribunal de Commerce. Elle étudiera les demandes et proposera des indemnisations en conséquences, le cas échéant.

Enfin, il est annoncé un début de travaux à l'été. Sachez que les différentes collectivités engagées font et continueront à faire ensemble leur maximum pour maintenir au mieux les délais afin d'obtenir au plus vite, dans le respect des obligations qui les engagent, une réouverture totale de l'avenue Jean Rabaud d'ici la fin de l'année.

Dès lors que nous aurons de nouvelles informations, nous nous engageons de nouveau à vous les communiquer par l'intermédiaire d'un FLASH INFOS.

L'ensemble des élus et moi-même restons disponibles pour toutes informations complémentaires et à votre écoute.

Marie-Laure Lacoste  
Maire d'Excideuil

Vendredi 26 avril 2024

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 2 février, trois blocs rocheux (environ 500m<sup>3</sup>) se sont détachés d'une falaise et sont tombés sur la RD76 (avenue Jean Rabaud) à Excideuil, provoquant la fermeture totale de la route à la circulation pour une durée indéterminée et la mise en place de déviations par les RD705, RD704, RD707 et RN21 pour un retour sur la RD76.

Suite à cet épisode, le Département a confié la réalisation d'une étude géotechnique au bureau d'études spécialisé HYDROGÉOTECHNIQUE, portant sur la sécurisation des lieux, l'évacuation des blocs rocheux, la stabilité de la falaise et sur les opérations de confortement à réaliser. Le tout, en concertation étroite avec la Communauté de communes Isle-Loue-Auvézère-en-Périgord, la commune d'Excideuil et les services de l'Etat.

Cette étude a été réalisée au cours du mois de mars 2024 sur la falaise d'une longueur de 60 mètres, d'une hauteur de 8 à 12 mètres et appartenant à deux propriétaires privés.

Le rapport définitif de cette étude vient d'être réceptionné. Il s'avère que la falaise s'est effondrée par basculement en raison de plusieurs facteurs tels que des fractures en arrière du bloc rocheux, la présence d'argile et le développement de la végétation, qui ont favorisé l'infiltration d'eau. Facteurs qui ont créé des fragilités accentuées par le cumul des précipitations de ces derniers mois.

L'étude a également mis en évidence que la falaise restante présentait dix instabilités représentant des risques pour la circulation sur la RD76 et pour les habitations à proximité. Le bureau d'études HYDROGÉOTECHNIQUE précise que 60% de ces instabilités sont susceptibles de s'effondrer d'ici 2 ans (aléas de ruptures élevés à très élevés).

Au regard de ces conclusions, il s'avère nécessaire de sécuriser l'ensemble du front rocheux conjointement au démantèlement des blocs rocheux déjà éboulés.

Des purges au niveau des instabilités doivent ainsi être engagées. Les masses à évacuer (blocs rocheux et terre) représentent un volume d'environ 2500 m<sup>3</sup>.

Le coût des travaux de sécurisation du front rocheux, d'évacuation des déblais et de reprise de la chaussée est estimé à plusieurs centaines de milliers d'euros, auquel s'ajoute celui du remplacement du réseau d'eaux usées sur la section endommagée et la réparation du réseau d'eau potable. La durée des travaux est estimée à 6 mois environ.

Mais la plus grande difficulté réside dans le financement de cette opération. La falaise appartenant à deux propriétaires privés, ceux-ci devraient supporter intégralement le coût des travaux. En raison du danger que représente cette falaise et de la nécessité de rouvrir au plus vite et en toute sécurité la RD76, la Communauté de communes Isle-Loue-Auvézère-en-Périgord a néanmoins décidé de porter la maîtrise d'ouvrage des travaux, le Département assurant une assistance technique auprès de la Communauté de communes, le temps que les questions d'assurance et de prise en charge financière soient réglées. Des discussions sont en cours avec les propriétaires.

Les marchés publics nécessaires à la réalisation des travaux seront lancés dans les prochaines semaines. Le démarrage des travaux est envisagé à l'été 2024 et la réouverture de la RD76 à la circulation prévue pour fin d'année 2024.

Quant aux propriétaires délogés, la commune d'Excideuil mettra en œuvre des mesures de protection qui leur permettront de réintégrer leur maison au plus vite, y compris avant la réouverture de la RD76.

• Du dimanche 30 juin au dimanche 1<sup>er</sup> septembre, EXCIDEUIL est heureux d'accueillir un **marché dominical de producteurs** qui s'installera sur l'esplanade, à côté de l'Office de Tourisme.

---

## ANIMATION ÉTÉ 2024

**4 au 25 mai** • Installation «Pulse» au Moulin de la Baysse, organisée par Excit'œil

**7 au 22 mai** • Expo de Véronique Belosselsky Belozersky, au castelet

**25 mai** • Excit'œil fête ses 25 ans. 18h30, déambulation musicale et poétique au cœur de la cité

**1 et 2 juin** • Fête de la pêche, organisée par l'AAPPMA, Moulin de la Baysse

**1 au 22 juin** • Expo de Thierry Meymerie, organisée par Excit'œil, au castelet

**7 et 8 juin** • Soirée théâtre, organisée par la cité scolaire, au Château

**8 juin** • Audition CRDD, organisée par Résidence Européenne Villa les Roses, à la Villa les Roses

**9 juin** • Concert piano, organisé par Résidence Européenne Villa les Roses, à la Villa les Roses

**15 juin** • Le Tennis Club Excideuil fête ses 50 ans, au pavillon d'accueil

**21 juin** • Fête de la musique, organisée par le Comité des Fêtes en partenariat avec plusieurs associations, rue Gambetta et rue Jean Jaurès

**22 juin** • Tournoi Baby Blondel, organisé par le XV Haut Périgord, au stade Jean Andrieux

**Fin juin** • Kermesse de l'école, organisée par Les Gouyatsous, dans la cour de l'école primaire

**6 au 27 juillet** • Expo de Jacques et Jean-Claude Faujour, organisée par Excit'œil, au castelet

• Feu d'artifice, organisé par la municipalité, au pied du Château

**14 juillet** • Fête foraine et soirée VB Événement, organisées par le Comité des Fêtes, rue Gambetta et place du Château

**20 juillet** • Brocante, organisée par Merveilleusement Excideuil, dans les rues d'Excideuil  
• Marché gourmand, organisé par le Comité des fêtes, dans les rues d'Excideuil

**25 juil. au 10 août** • Tournoi d'été, organisé par le Tennis Club Excideuil, au club de tennis

**2 au 9 août** • Expo du Club photo d'Excideuil, organisée par Excit'œil, au castelet

**3 août** • Soirée moules-frites, organisée par le Tennis Club Excideuil, au pavillon d'accueil

**10 août** • Brocante, organisée par Merveilleusement Excideuil, dans les rues d'Excideuil

**10 au 19 août** • Semaine lyrique, organisée par les Amis de la Musique et de l'Opéra, au Château

**18 août** • Brocante, organisée par Merveilleusement Excideuil, dans les rues d'Excideuil

**23 août au 14 sept.** • Expo de Joël Audebert, organisée par Excit'œil, au Castelet

**31 août** • Journées Portes ouvertes du tennis, organisées par le Tennis Club Excideuil, au club de tennis  
• Forum des associations, sur la plaine des sports

**4 sept.** • Journées Portes ouvertes du tennis, organisées par le Tennis Club Excideuil, au club de tennis

**7 sept.** • Journées Portes ouvertes du tennis, organisées par le Tennis Club Excideuil, au club de tennis

**7 et 8 sept.** • Salon du Bien-Être, organisé par l'association ARARDA, au Château

**21 et 22 sept.** • Expo « architectures photographiées », organisée par Excit'œil, au Moulin de la Baysse